

Accueil de loisirs intercommunal

Août 2026

Du lundi 24 au lundi 31 août

Service Enfance Jeunesse à
Belmont : 04 77 63 76 10
Au-dessus de la salle des fêtes à
Le Cergne : 04 74 89 96 49

**Enfants
de 3 à 11 ans**

Sites de
Belmont et
Le Cergne



Inscriptions par le portail famille :
<https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com/>



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Myriam MELETON et/ou Manon DUBOUIS au 04 77 63 76 10
ou par mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com

Informations

Madame, Monsieur,

L'accueil de Loisirs sera ouvert du **lundi 24 au lundi 31 août 2026** sur les sites du **Cergne et de Belmont de la Loire**. Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant cette période de vacances.

Projet :

Maintenir des loisirs de qualité adaptés à l'évolution de la société et aux besoins des enfants et des jeunes, en lien avec les valeurs partagées de l'intercommunalité : Vivre ensemble, Bien-être du public et Citoyenneté.

Fonctionnement :

Les enfants seront accueillis au-dessus de la salle des fêtes du Cergne pour les communes de La Gresle, Sevelinges, Arcinges et Cuinzier et au service enfance jeunesse à Belmont pour les communes de Ecoche, Belleruche et Saint Germain la Montagne.

PAS D'ACCUEIL NI DE RAMASSAGE SUR LES AUTRES COMMUNES. VOUS DEVEZ EMMENEZ DIRECTEMENT VOTRE ENFANT A BELMONT OU AU CERGNE.



Horaires :

L'accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans, de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Les arrivées le matin se font de 7h30 à 9h00. L'accueil du midi entre 11h30 et 12h30. Les retours en début d'après-midi de 13h00 à 14h00. Les départs le soir entre 16h30 et 18h30.

Goûters et repas :

Le matin, il est proposé aux enfants une légère collation échelonnée de 7h30 à 9h00.

Les repas sont livrés en liaison chaude par « ALTERREnative » situé à Ressins.

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs.



Equipe :

L'équipe d'animation sera composée de 4 ou 5 animateurs en fonction des effectifs.

La direction sera assurée par Manon DUBOUIS (diplômé BP JEPS).

Inscriptions :

Les inscriptions se font par le portail famille sur le site :

<https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com/> à partir du vendredi 17 juillet à 12h.

Pour les nouvelles familles, merci de nous contacter par téléphone, pour créer le dossier de votre enfant et obtenir votre identifiant et mot de passe. Merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Nous restons disponibles pour tous renseignements complémentaires entre 9h00 et 17h00 non-stop jusqu'au jeudi 6 août.

Vous recevrez une réservation/devis au plus tard le vendredi 21 août.

→ Si les inscriptions n'excèdent pas 8 enfants sur un des sites, les enfants seront transportés sur le site le plus nombreux pour la journée. Vous serez automatiquement informé de ce changement.

Attention : Le Service Enfance Jeunesse est fermé du jeudi 6 au jeudi 20 août inclus.
Merci de procéder aux inscriptions ou modifications avant.

Programme d'activité sur le thème de la «JUNGLE »

	Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août
Matin	Décore ton centre !  (Activité manuelle collective)	Conte animé  (Activité d'expression)	SORTIE A LA JOURNEE Au Col de Crie à Monsols  HORAIRES : 9h00 - 16h30. 27 places pour tous les sites (Tarif horaire de l'accueil de loisirs + repas). Le pique-nique est prévu par l'accueil de loisirs. NE PAS OUBLIER : Chapeau ou casquette, un sac à dos avec une gourde d'eau et ta crème solaire. (sous réserve de la météo)
Après -midi	 (Jeux sportifs)	Safari en folie  (Jeu de piste)	

	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août*	Lundi 31 août
Matin	 (Jeux de rapidité)	CARRÉ MAGIQUE MISTER X (Jeu d'expression)	roi de la jungle  (Activité cuisine)
Après -midi	Cuisine des singes  (Activité cuisine)	Mon animal favori  (Activité manuelle individuelle)	La fête des animaux !  (Petits jeux / maquillage)

* intervention de Laëtitia PAVESI pour une séance de Méthode 3C (concentration - calme - contrôle) pour tous les enfants présents cette matinée.

Les tarifs 2026 de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 450 €	0,20 €	4,90 €	9,30 €
De 451 à 900 €	0,30 €		11,50 €
De 901 à 1 100 €	0,50 €		15,90 €
De 1 101 à 1 300 €	0,53 €		16,56 €
De 1 301 € à 1 500 €	0,59 €		17,88 €
Au-delà de 1 500 €	0,62 €		18,54 €

Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.

Exemple : Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 953, il vous sera facturé 8,5 h de présence $\times (0,50 \times 2) = 8,50€ + 4,90€$ de repas soit un total de 13,40 €
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un *supplément de 20%* par enfant est demandé (ne s'applique pas sur les QF de 0 à 450€ et de 451 à 900€).
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est payable à la réservation ou après la période dans un délai d'un mois.
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille avant midi.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Une collation légère est proposée aux enfants le matin. Le goûter de l'après-midi est fourni par l'accueil de Loisirs.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés.
- Possibilité de paiement par : chèque (à l'ordre du trésor public), virement SEPA (le RIB est disponible sur les factures et les réservations), chèque vacances, ticket CESU.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, inscrire votre enfant via le portail famille. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ([ICI](#)) ou sur le portail famille ou sur simple demande.

INSCRIPTIONS à partir du vendredi 17 juillet 2026 à 12h00

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- **En ligne via un portail famille :** <https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com>

Clic sur l'onglet Réservations / clic sur AL Vacances août (Extrascolaire) / clic sur période FIN AOUT 2026 (6 jours) / cocher les jours souhaités / envoyer la demande avec les renseignements et/ou remarques nécessaires.

Renseignements à préciser lors de l'inscription : sur quel site d'activité vous inscrivez votre enfant (BELMONT ou LE CERGNE), s'il prend un repas, ses horaires approximatifs d'arrivée et de départ pour chaque jour (si ceux-ci sont différents).

Pour les nouvelles familles, merci de nous contacter pour obtenir votre identifiant et mot de passe.

- **Sur rendez-vous au service enfance jeunesse de Belmont :** Pour les nouvelles familles.

Pour la première inscription, merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse
64 rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04.77.63.76.10
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Myriam MELETON et/ou Manon DUBOIS au 04.77.63.76.10
ou par mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com